

N-A!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N°9
HORS-SÉRIE
MARS 2018
ISSN 2555-297X



ÉDITO

Acte essentiel de la mandature, l'installation de la nouvelle Assemblée consultative régionale méritait ce Hors-série de la lettre N-A! du CESER. C'est un rituel important de l'institution, un peu comme une rentrée des classes, moment de découverte pour les conseillères et les conseillers qui font leur première entrée dans l'hémicycle, ils sont nombreux les nouveaux, plus de la moitié, et elles sont nombreuses les conseillères, presque la moitié! Moment important, également, pour les conseillers expérimentés qui devront veiller à une bonne intégration de leurs collègues pour rapidement trouver « la bonne carburation » productrice d'avis et de conseils pertinents.

C'est un vrai renouveau pour ce CESER, moins de conseillers, 180 au lieu de 266, plus de femmes, plus de jeunes, plus de diversité, un ancrage dans les territoires lié à l'origine géographique des conseillers (les 12 départements sont représentés) mais lié aussi à une volonté d'aller à la rencontre des acteurs sur le terrain. Cet échantillon de femmes et d'hommes est représentatif de la diversité de la Nouvelle-Aquitaine.

Le CESER représente en effet la société civile organisée dans la diversité et la compétence de ses composantes. Il est donc parfaitement légitime pour s'exprimer et diffuser ses productions. Il doit prendre la parole, il a la liberté et les moyens pour le faire. J'aspire à un CESER efficace, qui produit des réflexions, des actions utiles pour la société tant par la délivrance d'avis au Conseil régional Nouvelle-Aquitaine que par la diffusion de ses propres productions comme les auto-saisines... Nous devons accorder de l'énergie à cette efficacité pour éviter de produire « des avis mous et sans saveurs » sans apports pour la Région. Pas de « baratins », pas d'emphases... nous dirons simplement ce sur quoi nous sommes en accord et ce sur quoi nous souhaitons des améliorations, des compléments, des modifications en faisant des propositions claires et argumentées.

Notre premier exercice démocratique, celui de l'élection du président et du bureau a été remarquable, il s'est déroulé avec élégance et courtoisie et j'en remercie chacun.

Nous sommes presque en ordre de marche, ce numéro Hors-série vous présente le décor et les acteurs. Nous allons maintenant définir notre projet commun – un CESER pour quoi faire –, proposer un programme de travail et fixer des rendez-vous réguliers – un CESER qui prend la parole – pour vous rendre compte de nos rencontres, analyses et propositions d'actions, mais aussi pour les faire connaître et partager... Notre parution CESER N-A ! nourrit aussi notre culture commune! Excellente lecture.

Dominique CHEVILLON
Président

Spécial installation

CESER 2018-2023, C'EST PARTI !

23 janvier 2018, journée d'installation et d'élections pour le CESER Nouvelle-Aquitaine ! Il compte désormais 180 conseillers désignés pour 6 ans (2018-2023). L'assemblée est profondément renouvelée puisque 53 % de ses conseillers n'étaient pas présents dans la précédente mandature et presque à parité femmes-hommes (48% des conseillers sont des femmes). C'est aussi une assemblée rajeunie, la moyenne d'âge étant de 54 ans contre 59 précédemment. Elle est ancrée dans les territoires, les conseillers sont répartis sur l'ensemble des 12 départements de la région et représentative de 111 organisations socioprofessionnelles et associatives.



Ce même jour, l'assemblée a procédé à l'élection de son président, Dominique CHEVILLON ainsi qu'à l'élection des vice-président-e-s et secrétaires composant le bureau pour les trois prochaines années. Ce bureau comprend 32 membres : 16 femmes, 16 hommes et parmi eux, 12 siègent pour la première fois au CESER.

L'assemblée, le bureau, les commissions de travail sont en place, le travail a commencé pour prendre la parole et rendre des avis sur les sujets de société au plus près des préoccupations des néo-aquitains.



2018
CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES,
ASSOCIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire

CESER 2018-2023, c'est parti !	P.1
Chronologie d'une installation et d'élections	P.2
Dominique Chevillon, président	P.2
Le CESER en ordre de marche	P.3
Le CESER attendu par ses partenaires !	P.3
CESER mode d'emploi	P.4

CHRONOLOGIE D'UNE INSTALLATION ET D'ÉLECTIONS



10h les 160 conseiller-e-s présent-e-s s'installent. À la tribune, le Préfet de région, Didier LALLEMENT, le doyen de l'assemblée, Jacques PÈRE, représentant l'Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (URAPEI) et Amélie RABY, représentante de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), benjamine de l'Assemblée.

10h10 Didier LALLEMENT, Préfet de région ouvre la séance en rappelant les textes réglementaires régissant la composition du CESER et commente les arrêtés de composition nominatifs successifs. Le CESER 2018 est profondément renouvelé avec 53 % de nouveaux conseillers, « plus jeune » avec une moyenne d'âge de 54 ans (contre 59 pour la mandature 2016-2017), la parité s'améliore avec 48 % de femmes, de nouvelles organisations sont représentées, essentiellement dans le collège 3 et les 12 départements de la région sont présents.



10h30 Le président du Conseil régional, Alain ROUSSET, vient saluer la nouvelle assemblée avant que l'élection du nouveau président s'ouvre.

10h45 Jacques PÈRE, président de séance vérifie le quorum et lance un appel à candidature au poste de président du CESER.

4 candidats se déclarent :



Muriel BOULMIER, collège 3, représentant l'Union régionale des HLM, originaire d'Agen (47)



Dominique CHEVILLON, collège 3, personnalité qualifiée environnement et développement durable, originaire de l'Île de Ré (17)



Jacques LOUGE, collège 1, représentant l'Association régionale des industries agroalimentaires, originaire de Cenac et Saint Julien (24)



Stéphane MONCHAMBERT, collège 1, représentant l'Union des entreprises de proximité (U2P), originaire de Saint-Junien (87)

Quatre projets, quatre visions mais un enjeu commun et partagé : faire connaître et reconnaître le CESER et ses travaux dans les territoires et auprès des néo-aquitains.



13h20 À l'issue de trois tours de scrutin, Dominique CHEVILLON est élu président du CESER pour trois ans avec 95 voix sur 175 suffrages exprimés.

« Je formule le vœu que notre CESER prenne la parole, soit pertinent, qu'il travaille sur les sujets de société... J'espère que notre CESER jouera un rôle positif, engagé et permettra à notre signature d'être grandissante dans ce monde et dans la société civile ».

17h00 Les 20 vice-président-e-s et les 11 secrétaires constituant le bureau sont élu-e-s.

17h30 Les délégations de compétences sont données au bureau.

18h00 La composition des commissions est adoptée. Le CESER est prêt à fonctionner !

DOMINIQUE CHEVILLON, UN PRÉSIDENT QUI VEUT UN CESER « QUI PREND LA PAROLE » !

Né en 1954, Dominique CHEVILLON est issu d'une famille rochelaise (depuis 1580) et réside toujours sur l'Île de Ré. Intéressé très jeune, dès 12 ans à la protection de la nature, c'est un naturaliste expérimenté et engagé. Vice-président de la LPO France, Président de Ré Nature Environnement, Vice-président du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des pertuis charentais, administrateur de Nature Environnement 17, il mène de nombreuses actions nationales et locales sur la faune, la flore et les milieux naturels. Ancien joueur de rugby du Stade rochelais, diplômé en droit, marketing et de l'INSEAD, il est assureur depuis 40 ans et directeur général d'une grande mutuelle d'assurance dont le siège est à Niort. Il a publié des ouvrages consacrés à l'observation des oiseaux dans leur milieu naturel et des bandes dessinées sur la biodiversité.

Il est conseiller depuis 2011 au sein CESER ex-Poitou-Charentes dont il était vice-président et il a présidé la commission « environnement » de 2013 à 2015 puis celle du CESER Nouvelle-Aquitaine de 2016 à 2017. Il était par ailleurs membre des CESER de l'Atlantique.



« Trois grandes convictions fondent ma candidature :

- d'abord, un projet commun comme tout projet durable doit être un projet partagé, mené collectivement en intégrant les compétences, les diversités, les complémentarités, les motivations individuelles de tous. C'est la richesse de notre assemblée.
- La deuxième conviction, c'est qu'il n'y a pas d'avancée sociétale significative et durable, sans adhésion aux valeurs de justice sociale, de solidarité, de lutte contre les pauvretés, les précarités, l'inégalité et les discriminations. Et il n'y a pas de qualité de vie pour les humains sans préservation de toutes les formes de vie, marines et terrestres, sans préservation des milieux naturels qui les hébergent et les nourrissent.
- Et puis, l'économique sans le social et l'environnemental, comme le social sans l'économique et l'environnemental, comme l'environnemental sans le social et l'économique sont inviabilisés. Ces trois composantes sont indissociables. »

« Le CESER est une représentation fidèle, à mon sens de la société civile. Sa composition de femmes et d'hommes de terrain engagés, aux connaissances et expériences réelles, dans quasiment tous les secteurs de la société lui donne une légitimité incontestable. Le CESER a des choses à dire, la liberté de le faire, il doit donc prendre la parole pour apporter sa pierre aux évolutions souhaitées et requises de notre société ».



UN BUREAU PARITAIRE COMPOSÉ DES ANIMATEURS DES INSTANCES DE PRODUCTION POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE TRANSVERSALITÉ



Le Bureau est l'organe exécutif du CESER dans le respect de la souveraineté de l'Assemblée plénière. Il définit et oriente le travail du CESER : validation du programme de travail des commissions et de la section et des cahiers des charges des réflexions. Il veille à la cohérence de l'activité de l'assemblée en contribuant notamment à la coordination des travaux de ses instances de production et décide des modalités de publicité des travaux du CESER.

Le bureau du CESER Nouvelle-Aquitaine est composé de 32 membres élus, le président, 20 vice-président-e-s, 11 secrétaires. Il est paritaire : 16 femmes 16 hommes et compte 10 représentants des collèges 1, 2, 3 et 2 représentants du collège 4.

Président

Dominique CHEVILLON, personnalité qualifiée en matière de développement durable

20 Vice-Présidents et vice-Présidentes du bureau

10 Président-e-s d'instances :

- **Olivier CHABOT**, Confédération française démocratique du travail, président de la commission 1 « Éducation, formation et emploi »
- **Camille de AMORIN BONNEAU**, Confédération des petites et moyennes entreprises, (CPME), présidente de la commission 2 « Développement des territoires et mobilité »
- **Christine JEAN**, Ligue pour la protection des oiseaux, présidente de la commission 3 « Environnement »
- **Daniel BRAUD**, Chambre de commerce et d'industrie régionale, président de la commission 4 « Économie »
- **Alain BARREAU**, Confédération générale du travail - Force ouvrière, président de la commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Tiphaine BICHOT**, secteur numérique, Digital Aquitaine, présidente de la commission A « Finances régionales »
- **Julien RUIZ**, Confédération générale du travail, président de la commission B « Évaluation des politiques régionales »
- **Annick ALLARD**, Union régionale des associations familiales, présidente de la commission C « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Philippe DESPUJOLS**, Union nationale des syndicats autonomes, président de la commission D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »
- **Jany ROUGER**, Mouvement associatif, président de la Section « Veille et prospective »

10 Rapporteur-e-s :

- **Sylvie MACHETEAU**, Chambre régionale d'agriculture, rapporteur de la commission « Éducation, formation et emploi »
- **Rima CAMBRAY**, Comités régionaux olympiques et sportifs, rapporteur de la commission « Développement des territoires et mobilité »
- **Bernard GOUPY**, Chambre régionale d'agriculture, rapporteur de la commission « Environnement »
- **Évelyne VIDEAU**, Confédération générale du travail, rapporteur de la commission « Économie »
- **Éric ROUX**, Réseau des indépendants de la musique, rapporteur de la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Michelle HEIMROTH**, Confédération générale des cadres, rapporteur de la commission « Finances régionales »
- **Christian CHASSÉRIAUD**, Fédération des acteurs de la solidarité, rapporteur de la commission « Évaluation des politiques régionales »
- **Brigitte LAVIGNE**, Confédération française démocratique du travail, rapporteur de la commission « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Alix PORTET-LASSERRE**, Union des entreprises de proximité, rapporteur de la commission « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »
- **Stéphane MONTUZET**, Unions régionales des sociétés coopératives ouvrières de production, rapporteur de la Section « Veille et prospective »

11 Secrétaires (dont 2 du Bureau) :

- **Anne-Marie CASTÉRA**, Confédération française des travailleurs chrétiens, secrétaire de la commission « Éducation, formation et emploi »
- **Claude BILLEROT**, Confédération générale du travail - Force ouvrière, secrétaire de la commission « Développement des territoires et mobilité »
- **Alain REILLER**, Fédération syndicale unitaire, secrétaire de la commission « Environnement »
- **Anne COUVEZ**, Groupes régionaux d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement, secrétaire de la commission « Économie »
- **Ahmed SERRAJ**, personnalité qualifiée, secrétaire de la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Serge REY**, Établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur, secrétaire de la commission « Finances régionales »
- **Jean DEGOS**, Mouvement des entreprises de France, secrétaire de la commission « Évaluation des politiques régionales »
- **Philippe MOINARD**, Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, secrétaire de la commission « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Muriel BOULMIER**, Union régionale des HLM, secrétaire de la commission « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »

Ainsi que

- **Emmanuelle FOURNEYRON**, personnalité qualifiée,
- **Nathalie GAUTHIER**, Chambre de métiers et de l'artisanat régionale.



LE CESER ATTENDU PAR SES PARTENAIRES !

Didier LALLEMENT, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine



À l'occasion de l'installation de nouveau CESER, Didier LALLEMENT propose « de faire table rase du passé des anciennes régions et de se tourner vers l'avenir ! » Il se dit très attentif aux travaux du CESER, qui devra être actif en matière d'évaluation. Il estime très utile d'avoir ce recul et d'avoir, de par la composition même de l'assemblée, une vision de la société. « Trop souvent, les administrations, prises par leur propre fonctionnement, leur propre activité ont du mal à se rapprocher au maximum de ce que peut vouloir, penser, éprouver la société ». C'est ce rôle qu'il attend du CESER.

Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



Le président accueille les nouveaux conseillers en rappelant l'originalité de la région Nouvelle-Aquitaine : les groupes inter assemblées (GIA). Ainsi « le CESER donne non seulement son avis sur les différentes délibérations présentées au Conseil régional mais participe également à la connaissance précise des dossiers soumis à décision de la Commission permanente du Conseil régional. La Nouvelle-Aquitaine est la seule région à avoir ce type de symbiose entre la société civile et le décisionnaire politique ».

Un quadruple rôle du CESER est attendu :

- *L'expertise, dans la mesure où une politique ne peut se fonder sur les seules certitudes des élus. La question des emplois non pourvus dans un contexte de chômage de masse par exemple, la question des mutations de l'agriculture ou encore du désenclavement des territoires...*
- *La co-construction, par l'association des conseillers à différentes commissions, GIA, au sein des agences régionales... mais également par la participation de l'exécutif, des élus et des services du Conseil régional aux moments forts du CESER.*
- *L'évaluation au sein notamment de la commission d'évaluation mise en place. L'évaluation permet d'ajuster au fil de l'eau les politiques régionales pour faire en sorte qu'elles répondent au mieux aux exigences d'aménagement du territoire et de développement économique.*
- *L'anticipation, à l'exemple de ce que pouvait produire le Commissariat Général au Plan ou la DATAR, sur des sujets majeurs comme les mutations de l'agriculture, l'anticipation et l'adaptation au réchauffement climatique, les mutations industrielles, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'océan et ses ressources, l'université du futur...*

D'ores et déjà, le CESER est sollicité sur les grands chantiers régionaux : la transition de l'agriculture régionale (le plan protéines, la gestion de l'eau, le plan de sortie des pesticides, la viticulture durable...), la compétitivité de l'industrie régionale (les pôles de compétitivité, les clusters, la question de l'attractivité...), l'aménagement du territoire avec la DATAR (comment faire face au tropisme littoral et métropolitain et dans le même temps aux situations de déprise à l'est de la région...) et la construction en cours du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la formation (avec la réforme de l'apprentissage, comment maintenir l'appareil de formation au plus près des territoires et des entreprises), le déploiement de l'usine du futur, la compétitivité des entreprises régionales, les infrastructures avec le projet « plan rail », l'économie sociale et solidaire...

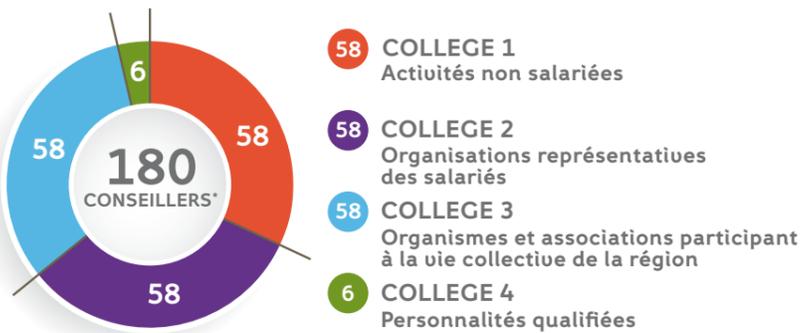
Le Président du Conseil régional convie le CESER « à des aventures pas simplement conceptuelles, les résultats seront visibles sur le terrain ! ».



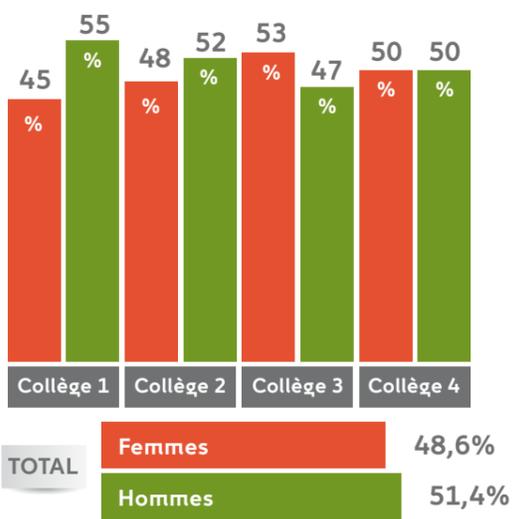
CESER MODE D'EMPLOI

Le CESER compte 180 membres répartis en 4 collèges (à la date de publication de cette lettre, 177 conseillers sont nommés). Une mandature dure 6 ans avec une élection du Président et du Bureau tous les 3 ans.

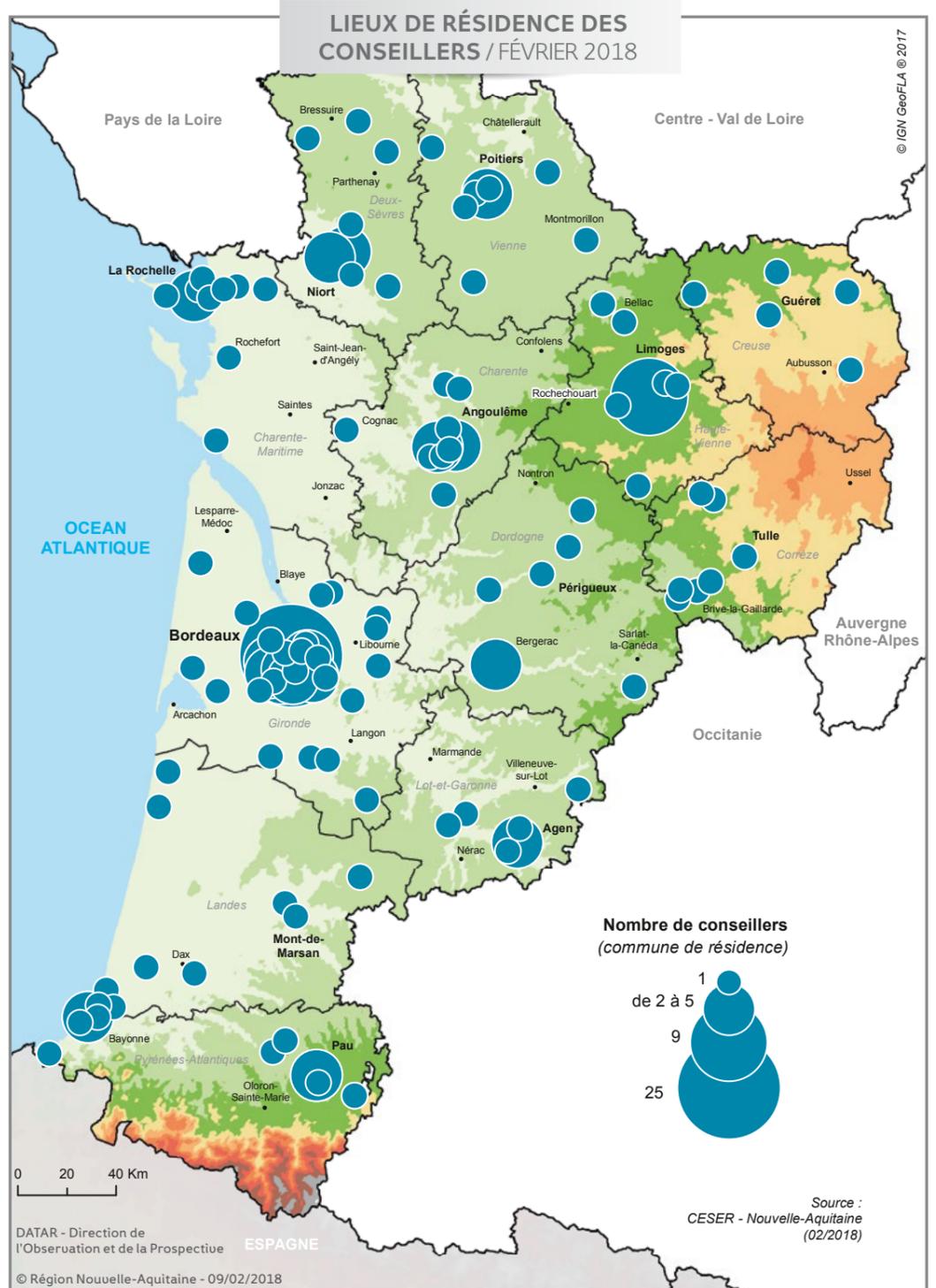
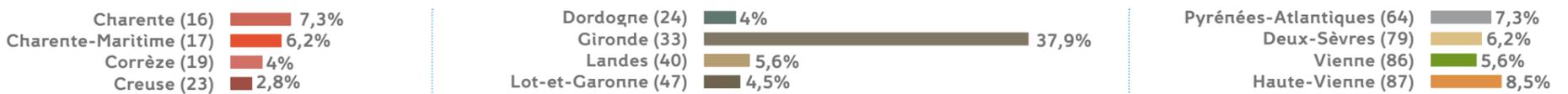
RÉPARTITION PAR COLLÈGE / MARS 2018



REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DU CESER NOUVELLE-AQUITAINE EN DÉBUT DE MANDATURE 2018



RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT / MARS 2018



Les membres du CESER (177 conseillers nommés en janvier 2018)

ABATUT Christelle	BRANGÉ Geneviève	DÉJEAN Philippe	GOUPY Bernard	LECOURT Ginette	NIORTHE Dominique	ROUX Bernard
AGOSTINI Jean-François	BRAUD Daniel	DELANIS Didier	GROS Jean-Pierre	LELIBON Véronique	OLLIVIER Patrick	ROUX Éric
AIGRON Lucile	BREGÈRE Jean-Philippe	DEMARTY Marcel	GUICHARD Fabienne	LEVEQUE Martine	ORTIZ Marylise	ROZIER Serge
ALANORE Brigitte	BRETTES Alain	DENOPCES Jean-Luc	HAVARD Marc	LIBOUTET Marie-Pierre	PAULIAT Hélène	RUJIZ Julien
ALEXANDRE Nathalie	BRUNAUD Patrice	DESPUIOLS Philippe	HEIMROTH Michelle	LIMOUSIN Jean-Pierre	PEDRON Elie	SAEZ-PAYENCET Cécile
ALLARD Annick	CAMBRAY Rima	DESROSES Karine	HERVIOU Véronique	LOUGE Jacques	PÈRE Jacques	SAINTIER Joël
AMBLARD Michel-Daniel	CASSAGNES Fabienne	DUFAU Bernard	HUGEL Coline	LOULMET Isabelle	PHAM Trang	SERRAJ Ahmed
ANDRÉU Joël	CASTERA Anne-Marie	DURET Benoît	IRIART Dominique	MACHETEAU Sylvie	PHILIPPE Pierre	SERVANT Luc
ANFRAY Stéphanie	CHABOT Olivier	DUSSOUL Jean-Jacques	JAUGEARD Céline	MAESTRO Rafaël	PIET-BURGUÉS Catherine	SILVA VARISCO Rita
AUDIGUET Nathalie	CHASSERIAUD Christian	EPRON Jean-Jacques	JEAN Christine	MAILLARD Clarisse	PINEAUD Herué	SOLUREAU André Marc
AUGRAND Catherine	CHAUTRU Lionel	ESTIENNE Catherine	JEAN Yves	MARON Jean-Bernard	PINEL Clarisse	TARJUS Catherine
BARREAU Alain	CHEVILLON Dominique	ESTRADE Guy	JECKO Jean-René	MARTIN Magali	PORTET-LASSERRE Alix	VALENTIN-GARRIGUE Michel
BENETEAU Philippe	COLIN Robert	ETCHEGOIN Pantxo	JOUSSEAUME Géraldine	MASCLE Anthony	PREVOST Yues	VASSEUR Christine
BENYACHOU Wiame	COMBABESSOUSE	EWALD Jean-Marc	JURADO Niida	MENOU François-Xavier	PRIVAT-HOCHET Séverine	VIDEAU Eueylene
BERTRAND Olivier	Marie-Neige	FAURE Marylène	KARBIA Taoufik	MERCHAOUI Liza	RABY Amélie	VILAIN Gérard
BESNAULT Marc	CONSEIL Sophie	FERCHAUD René	LABADIE Jean-Claude	MERPILLAT Jean-Louis	RAGUENAUD Patrick	VISENTIN Isabelle
BEZIAT Gilles	COUVEZ Anne	FEREDJ Roland	LACHAUD Olivier	MICHEL Monique	RAYNAUD Annie-Claude	
BICHOT Tiphaine	DALY Alain	FILOCHE Gérard	LALONDRELLE Jonathan	MILOX Claudine	REBIERE Laurent	3 conseillers sont en cours de nomination.
BILLEROT Claude	DANIAU Claudine	FOURNEYRON Emmanuelle	LAPORTE Nathalie	MOINARD Philippe	REILLER Alain	
BIREAU Caroline	DAOUD Alyssa	GAUDIN Anne	LAROZE Marie-Jo	MOMENTEAU Véronique	RETOURS Philippe	
BONNAC-HUDE Bernadette	DAVANT Pierre	GAUTHIER Nathalie	LARZABAL Serge	MONCHAMBERT Stéphane	REY Serge	
BORDENAVE Fabienne	DAVISSEAU Isabelle	GAZEAU Anne-Lise	LATOURET Stéphane	MONTUZET Stéphane	ROME Pascale	
BORDONNEAU Louis	De AMORIN BONNEAU Camille	GESSON Didier	LATXAGUE Stéphane	MOREL Pascale	ROUDIER Claudia	
BOUATBA Chantal	De OLIVEIRA Christel	GIRARD Sylvie	LAVAL Claire	MORETTI Philippe	ROUGER Jany	
BOUDIGUES Amandine	DEBAERE Patrick	GIRET Bernard	LAVIGNE Brigitte	MORIZE Charlotte	ROUGIER Monique	
BOULMIER Muriel	DECHE Bernard	GOMEZ Gérard	LE ROCH Mathieu	NEMPON Michel	ROUSSEAU Paul-Herué	
BOURIGAUULT Laura	DEGOS Jean	GONTHIER Chantal	LECLERC Françoise	NICOLAS Monique	ROUSSEL Pierre	

ISSN : 2555-297X
Lettre bimestrielle
Abonnement gracieux sur demande.
 Directeur de la publication : **Wilfried Gronoun**
 Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : **Kymzo**
 Réalisation : **PG Edition**
 Crédits photos : **Sébastien Le Clézio/ Joël Peyrou**

SITE DE BORDEAUX	SITE DE LIMOGES	SITE DE POITIERS
14 rue François de Sourdis CS 81383 33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80	27 boulevard de la Corderie CS 3116 87031 Limoges Cedex 1 Tel. 05 55 45 19 80	15 rue de l'ancienne Comédie CS 70575 86021 Poitiers Cedex Tel. 05 49 55 77 77

Ceser Nouvelle-Aquitaine
ceser-nouvelle-aquitaine.fr

